



Liberté - Égalité - Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Secrétariat général
Direction générale des ressources humaines
Sous-direction du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 26 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 21 novembre 2023 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2024,
- Vu les propositions de la présidente du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP section génie mécanique, option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier, est constitué comme suit pour la session 2024 :

Présidente

Mme Pascale COSTA
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Académie de PARIS

Vice-Présidente

Mme Karine REITTER
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de BESANCON

Secrétaire général

M. Stéphane FLOUS
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Membres du jury

M. Stéphane AUMAILLEY
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Rémi BOURDERIOUX
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

Mme Claudine CHESSERON-ETIENNE
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de CRETEIL

M. David FLORIAN
Professeur de lycée professionnel

Académie de BORDEAUX

M. Sébastien KONOPCZYNSKI
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de LILLE

M. Nicolas MEHAULT
Professeur de lycée professionnel

Mme Julie ROUSSEL
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Djamel SAIF
Professeur de lycée professionnel

Mme Kathy THOMIAS
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Thomas VAUTARD
EC. R Professeur de lycée professionnel

Mme Anne-Laure VISCA
Professeure de lycée professionnel

Académie de REIMS

Académie de CRETEIL

Académie de TOULOUSE

Académie de VERSAILLES

Académie de VERSAILLES

Académie de NANCY-METZ

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 12 décembre 2023

Pour le ministre de l'éducation nationale et
de la jeunesse et par délégation
La sous-directrice du recrutement



Nadine COLLINEAU